



MUTUELLE ASSURANCE DES INSTITUTEURS DE FRANCE
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables
Entreprise régie par le code des assurances
Direction Associations et Collectivités – Centre de Gestion Spécialisée de Niort
TSA 55113 - 79060 NIORT CEDEX 9 - Télécopie : 05 49 73 80 76

M.G.E.N. CLUBS DES RETRAITES
Sociétaire N°2622912R

ATTESTATION D'ASSURANCE
Contrat Risques Autres Que Véhicules A Moteur
des Associations & Collectivités

ANNEE 2016

La **MUTUELLE ASSURANCE DES INSTITUTEURS DE FRANCE**, 200 avenue Salvador Allende, 79038 NIORT CEDEX 9, atteste que MGEN UNION agissant tant pour son compte que pour celui de la MGEN a souscrit un contrat d'assurance n° **2622912R** garantissant les conséquences de la responsabilité civile qu'encourt les Clubs des Retraités des Sections Départementales du fait de toute occupation de locaux quelle qu'en soit la durée pour l'exercice de leurs activités et notamment l'organisation de réunions, conférences, débats, expositions et assemblées.

La garantie "**Responsabilité Civile**" est acquise **sans franchise** à concurrence de :

- Responsabilité du locataire ou de l'occupant à l'égard du propriétaire (y compris la responsabilité locative du fait de la perte de loyers que pourrait subir le propriétaire : 125 000 000 € par sinistre (tous dommages confondus).

La présente attestation est établie pour servir ce que de droit mais ne peut engager la MAIF au-delà des conditions générales et particulières du contrat dont elle se prévaut

Fait à NIORT, le 12/01/2016

